



# Villejust informations

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en Octobre 1993 doivent se présenter en Mairie (service de l'état civil) à la date de leur anniversaire afin d'effectuer les formalités de recensement, nécessaires pour les examens d'études, le permis de conduire, etc.

Pièces à fournir : livret de famille, carte d'identité du jeune, justificatif de domicile de moins de 3 mois des parents.

### ASSOCIATIONS

Parution du N° 347 :

Les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie **3ème semaine de septembre**.

### - DATES A RETENIR -

#### Espace communal des Coudrayes

**3 OCTOBRE**

Soirée cabaret à 20h30

**17 SEPTEMBRE**

Début des cours de danse de salon

**17 OCTOBRE**

Tournoi de Wii à partir de 14h00

*en partenariat avec le Comité des Fêtes*



Renseignements et tarifs : 01 69 31 74 42.

### SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - Saison 2009

#### RAMASSAGE DES VEGETAUX

Les déchets sont collectés chaque semaine, le mardi.

#### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- Vendredi 11 septembre
- Vendredi 13 novembre
- Vendredi 9 octobre
- Vendredi 11 décembre

#### BALAYEUSE

Mardi 15 et mercredi 16 septembre

Mardi 13 et mercredi 14 octobre

## LES ENTREPRISES FACE A LA GRIPPE A/H1N1



*Face à la pandémie de la grippe A/H1N1, la CCI de l'Essonne a mis en ligne, à l'intention des acteurs économiques, un ensemble de documents téléchargeables, et mobilise ses conseillers pour permettre aux entreprises d'adopter toutes mesures utiles.*

Sur le site [www.essonne.cci.fr](http://www.essonne.cci.fr), la CCI Essonne propose un plan de continuité d'activité (formats Word et PDF) et une plaquette simplifiée mise en ligne par le ministère du Travail à destination des entreprises (**plaquette** pour préparer un PCA et **note juridique** relative à la nature et à la mise en œuvre de la responsabilité de l'employeur - formats PDF).

**Liens et adresses utiles** : <http://www.pandemie-grippale.gouv.fr>

**Contact communication de la CCI** : Elise MATHIEU - Tél. : 01 60 79 90 05

Fax : 01 60 79 91 37 - Courriel : [e.mathieu@essonne.cci.fr](mailto:e.mathieu@essonne.cci.fr)

## CPAM DE L'ESSONNE - COMMUNIQUE

*« JE DEMENAGE, C'EST SIMPLE.  
LE BON REFLEXE C'EST AMELI.FR OU 36 46  
ET L'ASSURANCE MALADIE ME SUIT. »*



Vous vous installez en Essonne ? Vous déménagez pour une autre ville du département ou juste dans la rue d'à côté ..., signalez-le à l'Assurance maladie pour garantir le suivi de vos remboursements.

Quand on déménage, on n'oublie pas d'informer de sa nouvelle adresse ses parents, ses amis, « l'électricité », mais prévenir l'Assurance maladie ... On y pense lorsqu'on s'inquiète de ne pas recevoir son décompte ou alors pour une hospitalisation en urgence !

Pour éviter les ennuis, une simple formalité s'impose : signalez votre nouvelle adresse à votre caisse d'assurance maladie pour garantir le suivi de vos remboursements. Différents moyens sont mis à votre disposition.

### **Pour les internautes : ameli ou Adèle**

Vous surfez sur le net. Vous pouvez déclarer votre changement d'adresse via [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou par le portail Adèle sur [www.changement-adresse.gouv.fr](http://www.changement-adresse.gouv.fr). Ce service est gratuit et vous permet de déclarer rapidement à plusieurs organismes de votre choix votre changement de résidence et celui des personnes déménageant avec vous. Les organismes choisis pourront ainsi vous accompagner dans les démarches complémentaires à effectuer s'il y a lieu.

### **Le téléphone, les points d'accueil aussi ...**

Vous n'avez pas internet ? C'est simple. Téléphonnez au 36 46 (prix d'un appel local depuis un point fixe) ou rendez-vous dans un de nos points d'accueil. Un conseiller fera le point sur votre dossier. Si vous n'avez pas encore choisi de médecin traitant, il vous aidera à rechercher l'adresse d'un professionnel de santé proche de chez vous, vous renseignera sur les tarifs pratiqués ... Si vous partez à l'étranger, il vous informera aussi des dispositions particulières à entreprendre.

**Contact** : Aurélie Cuminal Turpin - Service communication CPAM de l'Essonne  
Tél. : 01 60 79 79 65 - Mail : [aurelie.cuminal-turpin@cpam-evry.cnamts.fr](mailto:aurelie.cuminal-turpin@cpam-evry.cnamts.fr)

## ALLOCATIONS FAMILIALES Le Ticket Loisirs Jeunes (TLJ)

Pour permettre aux jeunes Essonnien(ne)s de pratiquer l'activité artistique, culturelle ou sportive de leur choix, le Ticket Loisirs Jeunes apporte une aide financière réservée aux familles à ressources modestes.

En 2009, le TLJ sera compris entre 46 € et 130 €, selon la répartition suivante :

QUOTIENT FAMILIAL	MONTANT/ENFANT
de 0 à 462 €	130 €
de 463 € à 548 €	78 €
de 549 € à 633 €	62 €
de 634 € à 719 €	46 €

Attention, vous avez jusqu'au 31 octobre pour retourner à la CAF l'attestation d'inscription à la structure de loisirs à but non lucratif.

Un dépliant est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Pour en savoir plus : 01 69 26 85 40 ou 01 69 26 85 60.

## L'ASSURANCE RETRAITE ILE-DE-FRANCE

A compter du 7 septembre 2009, la CNAV transfère le Point Accueil Retraite de Massy sur la commune de Longjumeau.

Vous pouvez obtenir un rendez-vous avec un conseiller retraite en composant le

**01 55 45 59 40**

## L'ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE

L'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) est versée pour permettre aux familles aux revenus modestes qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans (nés entre le 16 septembre 1991 et le 31 janvier 2004) de faire face aux dépenses de la rentrée des classes. Elle a été versée le 19 août 2009.

Les familles n'ayant qu'un enfant à charge et ne percevant aucune prestation familiale à ce jour peuvent prétendre également à cette allocation.

Un guide pratique est à votre disposition à l'accueil de la mairie.



## CAF : le Revenu de Solidarité Active (RSA)



Le RSA est entré en vigueur au 1er juin 2009. Il remplace le RMI et l'allocation de parent isolé. Dans notre département, cette prestation devrait concerner un peu plus de 40 000 bénéficiaires.

### ***A qui s'adresse le RSA ?***

A toutes les personnes de plus de 25 ans sans activité ou ne tirant de leur activité que des ressources limitées. Sauf pour les personnes de moins de 25 ans assumant la charge d'un enfant né ou à naître.

Les bénéficiaires du RMI, de l'API, des primes forfaitaires d'intéressement à la reprise d'activité ou du RSA expérimental perçoivent automatiquement le RSA depuis le mois de juillet.

Les personnes qui ne perçoivent aucune de ces prestations sont invitées à utiliser la simulation disponible sur le site de la CAF : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou appeler le

0 820 25 91 10 (0,12 € la 1ère minute puis 0,09 € les suivantes) pour obtenir des informations.

La CAF remplit plusieurs missions à cette occasion : réception des demandes, instruction des dossiers, accompagnement social, versement de la prestation.

Enfin, rappelons que le RSA, comme le RMI, est non imposable et non limité dans le temps, tant que la situation le justifie.

## CONSEIL GENERAL - Info rentrée

### Le conciliateur de justice de Villebon-sur-Yvette

Le Conciliateur de Justice pour Villebon-sur-Yvette et son Canton est **M. Daniel GAURON**.

Le recours au Conciliateur est gratuit. Il peut être sollicité dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflits entre propriétaires et locataires, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problèmes de copropriété, querelles de voisinage ou de famille, difficultés dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture...

Il tiendra ses permanences tous les mercredis matin en mairie de Villebon-sur-Yvette, salle du Conseil municipal, à partir du 23 septembre.

**Mairie de Villebon** : 01 69 93 49 00.

## AVIS AUX HABITANTS

### *Dégâts causés par la sécheresse*

#### *Reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle*

*Les habitants ayant constaté sur leur propriété des dégâts provoqués par des mouvements de terrain consécutifs à des phénomènes météorologiques anormaux, tels que la sécheresse, pourront déposer en Mairie **AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2009**, un dossier composé des pièces suivantes :*

- Lettre de demande exposant la situation, la nature des dégâts et la période au cours de laquelle ils ont été constatés
- Un descriptif et un estimatif définissant l'importance des dégâts
- Des photos datées
- Eventuellement un constat ou toute autre pièce susceptible de compléter le dossier

Le dossier administratif accompagné de la liste des habitants concernés sera transmis par Monsieur le Maire à Monsieur le Préfet de l'Essonne, en vue de solliciter auprès du Ministère de l'Intérieur, la Reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle de la **Commune de VILLEJUST**.

Pour tout renseignement complémentaire pouvant vous être utile, vous pouvez contacter **Mlle Liliane GASPARIK – Cabinet du Maire** au **01 69 31 74 41**.

Le Maire,  
Serge PLUMERAND.

## LE CONSEIL GENERAL COMMUNIQUE Lancement du nouveau site de la MIPES

La mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Ile-de-France (MIPES), créée en 2001 dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région a été reconduite dans ses champs de compétence en avril 2008.

Ses missions :

- informer sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Ile-de-France grâce au site [www.mipes.org](http://www.mipes.org)
- faire avancer la réflexion par l'animation de groupes de travail et l'organisation de colloques
- alimenter et animer un réseau d'acteurs **institutionnels** et **associatifs**.

## JOURNEES NATIONALES DES ASSOCIATIONS D'AVEUGLES ET MAL-VOYANTS



Les Journées nationales des Associations d'aveugles et mal-voyants auront lieu dans toute la France les samedi 3 et dimanche 4 octobre 2009. Vous pouvez verser vos dons au Comité National, à l'ordre de :

**Journées nationales des associations d'aveugles et mal-voyants**

**CCP Paris 30041 - 00001 - 08044036020 - 34.**

Comité national d'entente - JNAA Communication - 5, avenue Daniel Lesueur  
75007 Paris

## ASSOCIATIONS

### RANDONNEES PEDESTRES

Voici la rentrée venue et pour ceux et celles qui n'ont pas profité des randonnées pédestres de l'été, voici le calendrier pour votre reprise en septembre :

Lundi 14 septembre	Cernay	avec Michèle
Lundi 21 septembre	Verrières	avec Michèle
Lundi 28 septembre		avec Nadine

Départ : Mairie de Nozay à 13h45

Les inscriptions pour la saison se feront auprès des animatrices .

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Michèle Joubin** au 01 69 01 90 33.

**D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site [www.randulis.com](http://www.randulis.com)**

Claudine LEGGIERI  
Association Gymnastique Volontaire





# ASSOCIATIONS

## OSMOZ - Sélections de Montluçon



Comme nous vous en avons parlé, deux groupes cette année ont été sélectionnés pour les Rencontres de Danse Nationales qui se déroulaient cette année à Montluçon.



Outre le beau temps que nous avons eu, l'ambiance était également au très beau fixe et nous avons savouré des moments de danse magiques.



Nous avons été très heureuses de représenter Villejust à ce très haut niveau de compétition. Nous vous offrons ces photos pour vous faire partager notre joie.

Le duo a également été choisi parmi 150 chorégraphies par le journal local qui présentait un article sur la journée de remise des diplômes, et nous en sommes très fières.

**Le bureau d'OSMOZ**

## JOURNEE DU PATRIMOINE A VILLEJUST



A l'occasion de la Journée du Patrimoine du dimanche 20 septembre prochain, les associations « Regards en arrière » et « Les Amis de Saint-Julien » organisent une visite libre et commentée de l'église de Villejust.

Vous pourrez découvrir l'histoire du plus vieux monument de notre village à l'occasion d'échanges avec les membres de ces associations. Des documents seront à votre disposition et une dégustation de jus de pommes pressées à l'ancienne vous sera également proposée.

Retrouvez ces documents en ligne : <http://asso.villejust.free.fr>

**Thierry ETIENNE** - Regards en arrière  
**Catherine YOLLE** - Les Amis de Saint-Julien.

## JUDO - Remise des ceintures

La traditionnelle remise des ceintures de la saison 2008-2009 s'est déroulée le 16 juin dernier, en présence de Corinne ZINGG, élue en charge des associations.

La section judo de Villejust montre un grand dynamisme, la rentrée sera prometteuse avec des adhérents dès l'âge de 6 ans et 4 judokas classés 1er, 2ème et 3èmes de l'Essonne.



Judo Club Villejust 2008-2009 Inside les photos sur : <http://picsasweb.google.fr/jamescambr/JudoClubVillejust20082009?authkey=CkYtRgCj3YFWBw5C3FQdMw8drac1a>

## TENNIS CLUB DE VILLEJUST - Tournoi de fin d'année

Le Président du Club de Tennis de Villejust remercie la Mairie et tous les bénévoles qui ont participé à ces journées de tournoi (21 et 22 juin derniers) où l'esprit sportif et la bonne humeur étaient au rendez-vous.



Parmi les récompensés, citons : Sophie BEDOUT (notre photo) et Jérôme MALLET (adultes) ; Léa ROUSSEAU-JOUANDEAU et Colin DUGEAI (enfants) ; Alexandre GROSSET (ados).

Plus de 40 enfants et ados ainsi qu'une trentaine d'adultes ont montré leur enthousiasme pour le tennis. Bonne rentrée à tous !



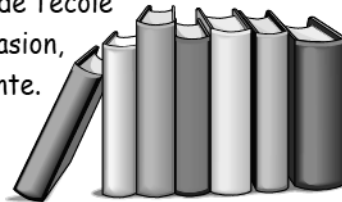
## BIBLIOTHEQUE

Le Temps du Conte reprendra le mercredi 7 octobre 2009 à 16h30.

LE 26/09 :

## EXPOSITION-VENTE

Une vente de livres neufs à prix réduits aura lieu le samedi 26 septembre, de 11h00 à 18h00, devant la bibliothèque, en face de l'école maternelle : romans, BD, mais aussi des CD audio. A cette occasion, la Bibliothèque ouvre ses portes aux mêmes heures que cette vente. Venez nombreux, pensez aux petits cadeaux de Noël !



## DE LIVRES

(pour adulte et enfant) CD, BD, ROMANS

*40% de remise sur le prix neuf*

*(en partie au profit de la bibliothèque)*

**SAMEDI 26 SEPTEMBRE**

*de 11h00 à 18h00*

**SANS INTERRUPTION**

# ESPACE DES COUDRAYES

Théâtre de l'Espace Communal des Coudrayes

Merci à vous tous d'être venus, si nombreux, à chaque représentation.

Après un repos estival bien mérité, et afin de satisfaire toutes les demandes, nous vous invitons à vous inscrire dès le début du mois de septembre aux différents ateliers théâtre : Marie-Astrid au 01 60 10 77 07 ou 06 82 97 55 70.

Rappel de la saison :



"Plagiat" 12 et 13 juin

"Variations théâtrales" 15 mars, 26 et 27 juin



"Répétition Publique" 5 et 6 juin



"Il ne faut jamais dire Fontaine..." 19 et 20 juin



"Rubriques en vrac" 19 et 20 juin



"Les Hérons sont fatigués" 12 et 13 juin

**lundi 14 septembre :**

**VIVE LA RENTREE !!!**

**Techniques abordées :** Jeux d'expression et d'improvisation. Diction, concentration, voix, émotions, mémoire... Présentation d'un spectacle en fin d'année. Afin de satisfaire toutes les demandes, nous vous invitons à vous inscrire, dès maintenant, aux différents ateliers théâtre, le **samedi 5 septembre lors du Forum des Associations** de 14h00 à 18h00 ; ou auprès de Marie-Astrid au 01 60 10 77 07 ou 06 82 97 55 70. [www.theatre-quiparlauxyeux.com](http://www.theatre-quiparlauxyeux.com)

## Horaires

Théâtre enfants		Mercredi de 10h00 à 11h30
	Ou	Mercredi de 11h30 à 13h00
Théâtre pré-adolescents		Mardi de 18h00 à 20h00
Théâtre adolescents		Mercredi de 17h00 à 19h00
	Ou	Vendredi de 18h00 à 20h00
Théâtre adultes		Vendredi de 20h30 à 22h30
Atelier spectacle		Lundi de 19h30 à 21h30

## Tarifs :

6/10 ans	36,00 € par trimestre ou 104,00 € par an
11/15 ans	46,00€ par trimestre ou 132,00 € par an
+ de 15 ans et adultes	51,00 € par trimestre ou 146,00 € par an



## DIVERS

### INFO - Une orthophoniste à Villejust

Valérie CHAMBLIN- LE GUEN, orthophoniste, vous reçoit sur rendez-vous à l'adresse suivante :  
25, rue des Pavillons 91140 Villejust - Tél. : 01 60 14 84 63

### HELICOS MINIATURES

Si vous possédez un hélicoptère miniature ou si vous souhaitez en voir évoluer (poids des appareils présentés : 28 g et 227 g), contactez Monsieur Eloffe au 01 69 28 51 69 à partir de 18h00.

### INFORMATION POUR UN STAGE DE SECOURISME

#### Apprendre les gestes qui sauvent (le PSC1)

Les gestes qui sauvent sont simples et très efficaces lorsqu'ils sont correctement réalisés et à bon escient. Encore faut-il les connaître. Apprendre les bases du secourisme est à la portée de tous.

- Où apprendre les bases du secourisme ?
- Attestation de formation aux premiers secours
- Qui alerter ?
- Comment alerter ?
- Les bons gestes devant un arrêt cardiaque
- Le bouche-à-bouche efficace

La durée du stage est de 5h00, elle peut se dérouler sur un week-end ou pendant des périodes de vacances.

**Si cela vous intéresse et pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. ANDRE (formateur) au 06 62 55 76 39**

**Pour participer au stage, venez remplir un coupon d'inscription au Service scolaire ou à l'accueil de la mairie.**

## A VOTRE ECOUTE

### LE MAIRE, LES ADJOINTS ET LEURS DELEGATIONS

Serge PLUMERAND	Maire	
Henri COGNEVILLE	1 <sup>er</sup> Adjoint	Développement économique, Intercommunalité, Transports
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 <sup>ème</sup> Adjointe	Finances - Affaires scolaires
Michel LECOEUR	3 <sup>ème</sup> Adjoint	Travaux, Voirie
Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND	4 <sup>ème</sup> Adjointe	Jeunesse, Centre de Loisirs, Garderie
Sauveur CONCORDIA	5 <sup>ème</sup> Adjoint	Environnement, Espaces Verts

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Liliane GASPARIK - Secrétaire de Cabinet - 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

# CINÉMA le 11 septembre

Complexe de la Poupardière

*Film tout public*

*Début du film : 21h00*

Entrée gratuite • Friandises • Buvette

## **“Zathura”**

***KERMESSE le 12 septembre***  
***Structures gonflables et autres attractions*** pour petits et grands de 11h à 18h00

### **DÎNER DANSANT**

**PLAT UNIQUE : paëlla - dessert (à réserver avant le mercredi 9 septembre)**

**Possibilité de venir danser sans dîner à partir de 21h30**

Adulte : 12 €

Enfant : 8 €

### **CONCOURS DE PÉTANQUE**

**En triplète formée ou pas à 11h00**

**Buvette • Feu d'artifice • Lampions**

Information : COMITÉ DES FETES

Contactez David Brec - Tél. : 06 72 18 26 75